



Réunion THD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 février 2020

DÉLIBÉRATION 2021-CA16-02
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'an deux mille vingt et un, le 11 février à onze heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent PAYET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Vincent PAYET, Dominique FOURNEL, Olivier RIVIÈRE

Membres suppléants avec voix délibérative :

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant du Président de Région :

Représentant de la Paierie Régionale :

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires :

Alain ABADIE

Nombre de membres en exercice : 4

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Administratif 2020 soumis par l'ordonnateur (M. Denis FABREGUE - Directeur),

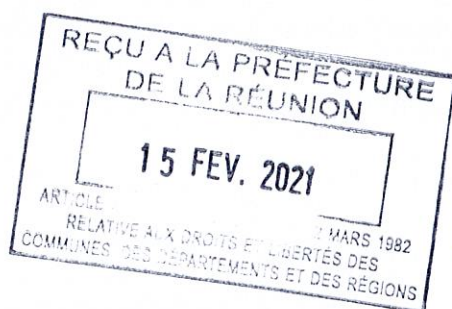
DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le Compte Administratif 2020.

ARTICLE 2 : De constater l'absence de résultat à affecter en section de fonctionnement.

ARTICLE 3 : De reporter en 2021 le solde d'exécution de la section d'investissement (10 574 295,91 €).

ARTICLE 4 : D'autoriser le directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.



Le Président de la Réunion THD

Vincent RAYET